

2. LES ÉTATS-UNIS EN TANT QUE DÉBOUCHÉ POUR LE MATÉRIEL D'EMBALLAGE

L'industrie de l'emballage:

Aux États-Unis, l'industrie de l'emballage est la troisième en importance dans l'économie du pays. En 1981, le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'industrie s'élevait à environ 50 milliards de dollars. De plus, d'après les calculs, l'industrie de l'emballage compte pour 4,2 % de la valeur totale de tous les produits manufacturés. Aucune autre industrie ne remplit un rôle aussi important dans l'hygiène des produits d'un pays, tout en fournissant à la plupart des fabricants leur meilleur outil de vente.

2.1 L'INDUSTRIE DU MATÉRIEL D'EMBALLAGE

Il s'ensuit donc que l'industrie du matériel d'emballage continuera à jouer un rôle d'importance vitale. D'après les données recueillies dans le cadre de notre étude, nous estimons que le chiffre d'affaires de l'industrie américaine du matériel d'emballage se situe à environ 0,75 milliard de dollars par année. Ce chiffre est une moyenne modérée des estimations du gouvernement et de l'industrie. Nous avons constaté que l'établissement du chiffre d'affaires exact présente des difficultés particulières aux fabricants et aux planificateurs de l'industrie depuis quelque temps. Le problème est attribuable notamment au fait que le département du Commerce aux États-Unis classe le matériel d'emballage sous deux grandes catégories dans sa classification type des industries (Standard Industrial Classification -- SIC) et que ces deux catégories englobent des activités économiques très diverses. Le Département a subdivisé ces deux catégories en 12 sous-groupes, mais la confusion demeure. Nous nous sommes entretenus avec le Bureau du recensement, qui établit les données statistiques et qui avec des experts en marchandises du service américain de prospective industrielle appelé "Industrial Outlook", assure la diffusion générale des données du recensement. Il appert que des erreurs dans la classification des machines sont parfois inévitables. De plus, les mêmes produits peuvent être comptés deux fois lorsqu'ils sont transportés d'une usine à une autre à l'intérieur de la même société ou du même groupe industriel.

Par suite des pressions exercées par le secteur privé et par le département du Commerce, une catégorie particulière a été créée à l'intérieur de la SIC pour le matériel d'emballage. Dans l'avenir, toutes les machines d'emballage seront classées sous un seul code de la SIC, soit le numéro 3565. La catégorie sera subdivisée en 20 sous-groupes qui permettront une ventilation beaucoup plus détaillée que maintenant. La nouvelle catégorie a été sanctionnée au mois de janvier 1982, mais les compressions budgétaires imposées par le présent gouvernement ont malheureusement retardé son implantation. On ignore à quelle date des chiffres complets seront publiés sous le nouveau code de la SIC; la plupart des personnes que nous avons interviewées n'étaient pas optimistes.